



NATURE OCÉANE

40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tel. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

LABENNE, le

ARRÊTÉ N°137/2026

Objet : Fête d'halloween par l'association des parents d'élèves

Nous, Maire de la Commune de LABENNE,

Vu le Code des Collectivité Territoriales articles L2212-1 et suivants,

Vu le Code de la Route et de la voirie routière,

Vu le Code Pénal et l'article R 610-5,

Vu le déroulement de la fête de l'APE de LABENNE,

Considérant qu'il appartient au Maire de prescrire toutes mesures de nature à préserver la sécurité publique,

ARRÊTONS

Article 1:

A compter du 23 octobre 2026 à 19h00 et jusqu'au 25 octobre 2026 à 10h00, le petit parking jouxtant la salle des fêtes sera à disposition de l'association des parents d'élèves dans le cadre des activités prévues pour « l'APE fête halloween ».

Article 2:

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Capbreton.
- Monsieur le Responsable des Services Techniques.
- Monsieur le Responsable de La Police Municipale de Labenne.
- M. DUVAL (ape.labenne@gmail.com)

Fait à Labenne le 07 octobre 2026

La maire

Stéphanie CHESSOUX

